

Questionnaire aux candidats pour les élections départementales de mars 2015

1) Evolutions des services Transisère

Comptez-vous revenir sur les «restructurations» ?

L'ADTC demande le rétablissement des parcours de la ligne 6020, des lignes Express, et la suspension de l'application des suppressions et limitations de 31 lignes votées en avril 2014.

Ces éventuelles évolutions nécessitent d'entamer au préalable une concertation avec les autres AOT et usagers.

Sous quelle forme comptez-vous organiser ces concertations ?

2) Diagnostic de Transisère

Que pensez-vous de la mise en œuvre d'un diagnostic de Transisère ?

Celui-ci permettrait de :

- évaluer le coût, le déploiement, le fonctionnement et la fiabilité des résultats de la billettique
- évaluer le coût, le déploiement, le fonctionnement et la fiabilité des dispositifs de SAEIV (Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information Voyageurs)
- évaluer l'intérêt de la séparation entre les lignes «scolaires» et les lignes régulières, l'objectif étant d'optimiser le remplissage des cars, indépendamment de leurs missions.
- proposer des axes de progrès et des efforts de productivité

3) Tarification

L'ADTC rappelle son opposition à une gratuité pour les usagers des Transports Publics et est favorable à une tarification solidaire. Celle-ci, fonction du quotient familial, existe pour :

- l'ensemble des usagers sur le réseau du SMTC
- l'ensemble des usagers sur le réseau du pays Voironnais
- uniquement les scolaires sur le réseau Transisère

Pensez-vous l'étendre à l'ensemble des usagers du réseau Transisère ?

Souhaitez-vous la mise en place d'une tarification intégrée entre les différentes AOT de la région grenobloise, équivalente à une «carte orange» (Transisère, TER, SMTC, Pays du Grésivaudan, Pays Voironnais) ?

4) Compétences et financement des transports publics

Comment voyez-vous la répartition des compétences et des financements des Transports Publics sur l'ensemble du département ?

Quelle est votre position sur le financement des Transports Publics de l'agglomération grenobloise par le futur Conseil Départemental ?

Quelle est votre position sur l'évolution de l'organisation et l'articulation des Transports Publics dans la région grenobloise ?

Souhaitez-vous le *statu quo*, un syndicat SRU, une AOT Unique ?

5) Ferroviaire

Depuis le 14 décembre 2014, les horaires TER sont dégradés (diminution du nombre d'arrêt à Echiroles, Gières et Réaumont, limitation à Grenoble des TER St André le Gaz – Gières, dégradation des relations entre Grenoble et les vallées de la Maurienne et de Tarentaise). Comment comptez-vous agir pour rétablir des horaires et des trajets attractifs du TER dans notre département ?

Le Conseil Départemental a participé financièrement à la modernisation/électrification du sillon alpin sud terminée en 2013, quelle(s) action(s), en lien avec le Conseil régional, proposez-vous pour développer l'offre TER sur cette ligne modernisée ?

Quelle est votre position sur le projet du Lyon-Turin Ferroviaire ?

6) Modes actifs

Quelles actions comptez-vous mener pour faciliter l'usage des modes actifs ?

Les voies vertes pénétrantes dans l'agglomération sont très utilisées pour des déplacements pendulaires. Elles offrent une alternative crédible aux déplacements automobiles. Que comptez-vous faire pour favoriser ces déplacements et encourager le report modal ?

Les véloroutes sont un outil intéressant pour développer le tourisme à vélo. Les départements voisins ont une politique ambitieuse de véloroutes. Quelle est votre position sur ce sujet ?

7) Intermodalité

Comment souhaitez-vous favoriser l'intermodalité ?

Comptez-vous développer les P+R ou parkings simples, les stationnements vélos sécurisés en terminus et/ou arrêts des lignes Transisère ?

Envisagez-vous de créer de nouvelles aires de covoiturage ?

8) Projets routiers

Quelle est votre position sur les projets routiers (A480, A51) ?

Vous paraissent-ils prioritaires sur le développement des transports publics ?